

NOTES SUR L'HISTOIRE DE LA STÉNOGRAPHIE

Par M. CHARLES VEREL.

(Suite)

Plutarque et le cardinal Pierre Bembo (1) nous apprennent qu'à l'époque de la conjuration de Catilina, la réponse de Caton à Jules César fut recueillie en signes rapides ; " Il n'est demeuré que cette harangue, dit le biographe grec, seule de toutes celles qui prononça Caton, parce que Cicéron avait ce jour-là attiré des scribes qui avaient la main fort légère et auxquels on avait enseigné à faire certaines notes et abréviations qui, en peu de traits, valaient et représentaient beaucoup de lettres, et les avait disposés çà et là dans divers endroits du Sénat. "

Mais les sigles employés comme abréviations présentaient de nombreuses équivoques, car le signe S, par exemple, pouvait tout aussi bien dire *satulem* que *signum* ou que *sigillum*. Aussi Cicéron songea-t-il à inventer un système plus rationnel et sûr. S'inspirant des abréviations grecques, il réussit à composer un système d'écriture rapide, fort difficile, il est vrai, mais qui devait atteindre le but auquel il le destinait (2). Loin de publier comme sien ce système de sténographie, il reconnut toujours que les abréviations qu'il contenait étaient renouvelées des Grecs, ainsi qu'il écrivait à Atticus : " Vous n'avez pu

déchiffrer un passage de ma dernière lettre, je n'en suis pas étonné, je me suis servi de notes (*diagramma scriptionum*).

Cicéron, auquel ses travaux littéraires laissaient peu de temps, chargea un de ses esclaves de continuer ses études sur les abréviations. Cet homme intelligent nommé Tiron, se mit à l'œuvre et réussit à faire un traité de tachygraphie qui se composait de 3000 signes qu'il importait de retenir par cœur avant de pouvoir s'en servir. Cicéron fort satisfait de son esclave, l'affranchit et en fit son intime ami, ainsi qu'on peut le lire dans les lettres touchantes qu'il lui écrivait, lorsque Tiron, malade, avait été contraint de se séparer de lui pendant quelque temps (1). Dans son admiration pour l'œuvre de son esclave, le grand orateur s'écriait : "*Sonos vocis qui infniti videbantur pan-cis litterarum notis terminavit* : un petit nombre de caractères lui suffit pour représenter tous les sons de la voix humaine dont le nombre paraît infini. "

Mais si les notes de Tiron, appelées *notes tironiennes* suffisaient à l'éloquence de Cicéron, elles ne suffirent plus à Sénèque, qui en éleva le nombre jusqu'à 5000 (2).

Enfin, au troisième siècle, saint Cyprien, évêque de Carthage, constatant que toutes ces notes étaient insuffisantes pour exprimer les formules particulières aux Chrétiens, augmenta encore ce recueil, ainsi que nous l'apprend Jean Gruter : "*Marcus Tullius Cicero, secundus Romanorum orator, librum scripsit non parvæ quantitatis notarum quem Sanctus Cyprianus Carthaginensium præsul et martyr multis et*

(1) *Æoque modo ex Catonis orationibus illam, quam in conjuratione Catilinæ contra Cesaris sententiam habuit exceptam et ad sua usque tempora servatam, solam restare.* [Ex lib. 5, Epistola 8, Petri Bembi Cardinalis ad Julium II. Pont. Max., 1530].

(2) Quelques auteurs, notamment Paul Diacre et Isidore de Seville, affirment que Cicéron ne lit que compléter les notes déjà inventées par Ennius, 240 av. J.-C. Les diplomates ne sont pas de cet avis.

Le plus ancien journal qu'on connaisse est le journal intitulé : *Acta populæ romani*, dont il reste un exemplaire remontant à l'an 168 avant J.-C. Il contient, dit-on, une citation écrite en caractères abrégés.

[1] Ep. fam. 3 lib.

[2] Voir : *Notæ Romanorum veterum quibus litera verbum facit Tullii Tyronis, Ciceronis liberti, et Annæ Senecæ eruite nunc primum a bibliopha editæ a Iano Crutero.*